

Réunion des ministres de l'éducation des pays de l'OCDE - Améliorer la qualité de l'enseignement pour tous - Résumé du Président

C'est avec grand plaisir que j'ai accueilli les ministres de l'Éducation des pays de l'OCDE à Dublin et présidé cette réunion. Dans nos débats, nous avons pu mettre à profit les précieux points de vues dont nous ont fait part des représentants, également présents, d'économies non membres. Le dialogue avec le Comité consultatif, économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) a aussi contribué à notre réunion.

Relever les niveaux de performance pour tous

Le Ministre, José David Gomes Justino, présentant ce thème, a fait état de la double difficulté qui est d'élargir l'accès à l'éducation et de relever les niveaux de performance. Invitant les participants à réfléchir sur des moyens d'action essentiels qui pourraient aider à relever ces deux défis et, partant, améliorer la qualité de l'enseignement pour tous, il a notamment cité les actions possibles suivantes : formuler des objectifs en matière d'éducation et vérifier qu'ils sont bien atteints ; favoriser l'instauration d'environnements pédagogiques et de modèles de gestion des établissements scolaires qui soient propices à l'innovation ; et allouer les ressources humaines et financières de telle sorte que la répartition des possibilités de formation soit plus équitable. Il a souligné en particulier qu'il importe de créer des systèmes scolaires riches en connaissances, dans lesquels ceux qui sont chargés d'assurer les services éducatifs sont des partenaires, ont les pouvoirs d'agir ainsi que les informations nécessaires à cette fin, et ont accès à de véritables systèmes de soutien pour les aider à mettre le changement en oeuvre. Cela nécessiterait de trouver le juste équilibre entre l'évaluation interne et externe ainsi qu'entre les stratégies axées sur la coopération et sur la mise en concurrence. Il a invité l'OCDE à aider les gouvernements à mettre en commun les leçons qu'ils ont tirées de l'adoption de référentiels dynamiques et de systèmes d'accompagnement efficaces ainsi que de la mise en oeuvre de politiques destinées à améliorer l'enseignement. En conclusion, il a suggéré que le succès soit déterminé pas seulement par rapport aux niveaux de performance actuels mais aussi au vu des progrès réalisés par les différents établissements scolaires.

Définir des normes et surveiller la qualité de l'éducation

La Ministre, Tuula Haatainen, présentant ce sous-thème, a insisté sur le rôle central que les programmes d'enseignement et les normes peuvent jouer en influant sur la qualité de l'enseignement et en aidant les établissements scolaires à lutter contre les effets des désavantages socio-économiques. Elle a fait état de l'importance que revêt la collaboration internationale lorsqu'il s'agit de définir et d'améliorer la qualité de l'enseignement. Elle a soulevé la question de savoir quel degré de spécificité et de prescription dans la définition des objectifs et des normes en matière d'éducation servirait au mieux les efforts déployés par les systèmes éducatifs pour accroître les aspirations dans ce domaine, instaurer la

transparence et la cohérence entre les différents établissements scolaires en matière de normes, et donner aux enseignants des conseils leur permettant d'appréhender et de favoriser le processus d'apprentissage chez les élèves. Pour conclure, elle a souligné qu'il importe d'élaborer des outils d'évaluation, ce qui inclut notamment des recommandations pour parvenir à un enseignement de qualité, qui ne servent pas simplement à " cataloguer " les établissements scolaires mais favorisent aussi l'innovation et l'amélioration et permettent d'examiner les résultats des apprentissages compte tenu des conditions de vie globales et de origine socioéconomique des élèves.

Points sur lesquels il y a eu accord

Les ministres :

- Ont souligné que dans la mesure où les gouvernements et le grand public ne se préoccupent plus simplement de contrôler les ressources et les contenus de l'enseignement mais s'intéressent davantage aux résultats, l'établissement de normes de qualité applicables aux résultats de l'enseignement, ainsi que leur mise en oeuvre et leur suivi, revêtent désormais une importance primordiale.
- Ont noté que la notion de qualité de l'enseignement doit aller au-delà des savoirs et des savoir-faire dans des champs disciplinaires essentiels et englober des acquis d'un type plus général, tels que l'image que les élèves ont d'eux-mêmes, leurs compétences sociales, leur goût pour l'apprentissage et leur bien-être global.
- Ont souligné le rôle que la valeur accordée par les sociétés à l'éducation joue en influant sur les résultats des apprentissages et ont insisté sur la nécessité de nourrir les aspirations des élèves en matière d'études.
- Ont noté que les résultats de l'enseignement ne peuvent être tous aisément quantifiés et contrôlés au moyen d'évaluations à grande échelle et ont donc estimé important de compléter ces exercices par d'autres formes d'évaluation, y compris l'examen des dossiers des élèves.
- Ont noté qu'il importe de ne pas limiter les référentiels de qualité et les systèmes d'évaluation à l'enseignement général ou classique.
- Ont fait ressortir combien la collaboration internationale importe pour définir et contrôler la qualité de l'enseignement et se sont félicités du concours apporté par le PISA dans ce domaine.
- Ont souligné que le bilan du PISA, en révélant que certains pays avaient réussi à conjuguer des niveaux de performances élevés et une répartition sociale équitable des possibilités de formation, a fait passer un message fondamental et encourageant à tous les pays, à savoir que les désavantages sociaux ne produisent pas automatiquement de mauvaises performances.
- Ont invité l'OCDE à développer encore le PISA afin d'aider davantage les pays à comprendre, compte tenu de leur contexte éducatif, social et culturel respectif, les processus qui influent sur la qualité des résultats de l'enseignement et sur l'équité à cet égard.

Points sur lesquels il y a eu débat

- Les ministres ont noté une diversité de méthodes en matière de fixation de normes, qui vont de la définition de grands objectifs éducatifs à la formulation des performances précises attendues dans des champs disciplinaires bien définis. Ils ont également longtemps débattu de la meilleure façon de mettre éventuellement les normes à profit pour élever les aspirations en matière d'enseignement, instaurer la transparence en ce qui concerne les objectifs et les contenus de l'enseignement, et fournir un cadre de référence utile permettant aux enseignants d'appréhender et de développer le processus d'apprentissage des élèves.

- Les ministres sont convenus de la nécessité d'évaluer les performances des élèves au regard d'un ensemble de normes comparatives mais ont débattu de la question de savoir dans quelle mesure les évaluations et les référentiels utilisés à l'échelle nationale sont les meilleurs outils pour atteindre cet objectif. Certains ministres ont considéré que ces méthodes risquent de circonscrire le champ des programmes et de l'enseignement à celui qui correspond aux évaluations ; beaucoup, en revanche, ont estimé que les référentiels établis à l'échelle nationale sont un instrument essentiel pour renforcer à la fois la qualité globale des systèmes éducatifs et les moyens qu'ont ces derniers de s'atteler au problème des établissements peu performants.
- Certains ministres ont décrit les efforts qu'ils ont déployés pour définir des normes en matière d'enseignement, qui ne soient pas que de simples repères, et pour adopter des référentiels de performances auxquels les élèves d'un âge ou d'un niveau d'enseignement donné devraient se conformer. Les ministres ont discuté de la meilleure façon de définir de tels objectifs de performance afin d'assurer une qualité de base des résultats de l'enseignement tout en relevant les performances et les aspirations de tous les élèves, y compris ceux qui souffrent de désavantages particuliers ou qui présentent des talents spécifiques.
- Des vues divergentes ont été exprimées sur l'utilisation qui peut et devrait être faite des résultats des évaluations et sur la façon dont il serait possible de considérer le droit des parents d'être informé et celui des établissements scolaires de savoir où ils se situent en même temps que l'objectif visé qui est d'exploiter les résultats comparatifs pour favoriser, en toute connaissance de cause, l'amélioration des établissements scolaires selon des modalités appropriées et efficaces. Certains ministres ont estimé que les exercices d'évaluation servaient au premier chef à révéler des pratiques pédagogiques exemplaires et à repérer des problèmes communs afin d'encourager les enseignants et les établissements scolaires à s'améliorer et à offrir des environnements pédagogiques plus productifs et assurant un meilleur accompagnement. Certains d'entre eux ont laissé entendre que la publication des classements des établissements scolaires ne suffit peut-être pas pour atteindre cet objectif et peut même avoir des effets préjudiciables sur l'efficacité de la collaboration des différentes parties prenantes à l'éducation. Toutefois, les ministres pour la plupart ont considéré qu'il est essentiel de fournir aux parents et au public en général des informations sur la qualité des résultats des processus d'apprentissage et que cette transparence était un moyen capital d'améliorer les performances dans l'enseignement.
- Certains ministres ont souligné que si des classements sont publiés, ils doivent être " justes " en ce sens qu'il faut comparer les résultats effectifs d'un établissement scolaire à l'aune de ce qu'on peut attendre de lui étant donné l'origine socioéconomique des élèves qui le fréquentent et les ressources dont ils disposent.
- Un pays a décrit une initiative émanant de son administration fédérale, qui consiste à subordonner l'accroissement des financements, alloués aux États et aux établissements scolaires, à la communication d'informations aux parents sur les performances de leurs enfants comparées à un référentiel national de compétences en lecture et en calcul.

Mettre en place des systèmes de soutien efficaces et déléguer les responsabilités aux acteurs de terrain

Le Ministre, Bálint Magyar, présentant ce sous-thème, a souligné qu'il est fondamental de s'assurer que les comparaisons des résultats scolaires mettent en évidence la valeur ajoutée par les établissements, compte tenu du contexte dans lequel ces derniers opèrent. Il a ensuite posé la question de savoir comment la politique de l'éducation peut améliorer le niveau des établissements scolaires peu performants, notamment en ménageant une

répartition différenciée des ressources. Il a insisté sur la nécessité de compléter les exercices d'évaluation par des dispositifs d'accompagnement bien ciblés dans le cas des écoles en difficulté, et d'encourager les établissements à assumer de plus grandes responsabilités dans les structures décentralisées de prise de décisions.

Points sur lesquels il y a eu accord

Les ministres :

- Sont convenus que la diffusion d'informations satisfaisantes et comparatives sur la qualité des résultats de l'enseignement est une condition préalable nécessaire pour renforcer l'autonomie et la responsabilisation des établissements scolaires. Les ministres ont par conséquent fait ressortir que les efforts faits pour renforcer les pouvoirs de décision des établissements scolaires et la capacité de ces derniers à s'adapter à l'évolution rapide des besoins de la société doivent être accompagnés d'un solide cadrage des programmes d'enseignement et des normes à l'échelle nationale. Ils ont également noté que la plus grande autonomie des établissements doit être assortie d'un soutien et d'une gestion adéquats de la part des autorités scolaires.
- Ont reconnu que les gouvernements sont confrontés à de grandes difficultés pour retransmettre les informations sur la qualité des résultats de l'enseignement à ceux qui dispensent ces services, mettre en place des systèmes de rétribution et d'accompagnement, élaborer des modèles de gestion des établissements scolaires propices à l'innovation, et déterminer comment cibler les ressources sur ceux qui en ont le plus besoin sans pour autant instaurer une prime aux mauvais résultats scolaires.
- Ont estimé qu'une plus grande personnalisation des apprentissages est un moyen de résoudre le dilemme entre l'universalité croissante de l'éducation et la nécessité de préserver la souplesse requise dans les systèmes éducatifs pour favoriser à la fois l'excellence et l'équité. Les ministres ont noté que si les stratégies et méthodes employées pour enseigner des groupes d'apprenants hétérogènes privilégient une forte personnalisation des pratiques d'apprentissage, il en résulte de profondes conséquences pour le système éducatif tout entier, notamment pour l'environnement pédagogique et l'organisation des établissements scolaires, pour les interactions entre les écoles et la communauté plus vaste ainsi que pour la formation initiale des enseignants et leur perfectionnement professionnel continu. Des approches de ce genre exigent également de remplacer l'évaluation des connaissances acquises par une évaluation des connaissances à acquérir, ce qui nécessite de disposer de mécanismes très élaborés d'informations en retour et d'intégrer les enseignants au processus de développement et à l'amélioration de l'école. Certains ministres ont mis en relief le rôle important que joue la participation des parents dans le choix de modes d'enseignement personnalisés et dans le soutien dont ces derniers bénéficient.
- Invite l'OCDE à aider les gouvernements à mettre en commun leurs données d'expérience concernant l'élaboration de systèmes et de politiques efficaces à l'appui d'une amélioration de l'enseignement.

Points sur lesquels il y a eu débat

- Les ministres ont débattu de la question de savoir quelle répartition des pouvoirs de décision entre les divers acteurs dans les différents domaines de compétence est la plus à même d'encourager une évolution des performances, une capacité d'adaptation à l'échelle locale et une collaboration pédagogique au sein des établissements, et entre eux, tout en permettant d'atteindre les normes fixées en

matière de performances et de préserver une distribution équitable des résultats de l'enseignement.

- Les ministres ont noté que la tendance à déléguer des responsabilités n'est pas uniforme dans les différents domaines de compétence. Alors que certains ministres ont estimé que l'élaboration et l'adaptation des contenus de l'enseignement sont la principale expression de l'autonomie des établissements scolaires, d'autres ont signalé qu'ils privilégient le renforcement de la gestion de l'administration des différents établissements, grâce à de nouveaux instruments de gouvernance ou à l'instauration d'une collaboration entre les établissements scolaires et d'autres acteurs locaux, évoluant parfois même vers une gestion plus centralisée des programmes d'enseignement et des normes.
- Certains ministres ont mis en lumière l'efficacité de modes polyvalents d'enseignement et de scolarisation dans lesquels des environnements pédagogiques hétérogènes offrent la possibilité à la fois de lutter contre les désavantages et de renforcer les talents et l'excellence. D'autres ont signalé les difficultés que des approches de ce genre soulèvent pour les systèmes éducatifs qui, par tradition, sont extrêmement stratifiés et organisés à l'échelon fédéral.

Améliorer l'offre d'enseignants et l'efficacité de ce personnel

Les ministres sont convenus que les questions d'amélioration de l'offre d'enseignants et d'efficacité de ce personnel sont étroitement liées entre elles et doivent donc être examinées en même temps. La qualité des enseignants et leur enseignement sont des déterminants clefs du processus d'acquisition de connaissances chez les élèves, ainsi que de l'amélioration des systèmes éducatifs.

Dans de nombreux pays, l'effectif enseignant vieillit, et on constate qu'il est difficile d'attirer de nouveaux éléments de grande qualité vers l'enseignement -- qu'il s'agisse de jeunes diplômés ou de personnes venues d'autres professions. Les pénuries quantitatives suscitent des inquiétudes sur le plan de la qualité. Dans certains pays, une proportion non négligeable d'enseignants n'ont pas tout à fait la qualification requise pour enseigner ; la proportion de ceux qui enseignent dans des domaines pour lesquels ils ne sont pas pleinement qualifiés est étonnamment élevée dans certaines matières essentielles ; et le taux d'érosion et de rotation de l'effectif a augmenté, ces dernières années.

Cependant, les ministres ont noté que, même s'il n'y a pas pénurie d'enseignants, ce n'est pas pour autant qu'il n'y a pas d'inquiétudes sur le plan de la qualité. Tous les pays, qu'ils connaissent ou non, actuellement, une pénurie d'enseignants, sont soucieux de veiller à ce que l'effectif enseignant ait les qualifications et les connaissances nécessaires pour répondre aux besoins d'un enseignement moderne et d'une population d'élèves plus diverse. Les pays dans lesquels il y a trop d'enseignants, de façon générale, ont du mal à offrir des possibilités à de nouveaux enseignants et à accueillir de nouvelles compétences dans les établissements scolaires.

La discussion a été ouverte par Mme Ulla Tørnaes, ministre de l'Éducation du Danemark. Mme Tørnaes a souligné :

- que les bons enseignants sont très précieux non seulement en raison de l'influence qu'ils exercent sur les enfants durant leurs années formatrices, mais aussi en ce qu'ils déterminent l'attitude des jeunes à l'égard du processus d'apprentissage, ainsi que leurs aptitudes et leur motivation vis-à-vis de la formation tout au long de la vie ;
- qu'il y a lieu de créer des voies d'accès à l'enseignement plus souples pour des personnes venues d'horizons différents, tout en s'attachant, parallèlement, à veiller à ce que des jeunes compétents aient le désir de s'orienter vers la profession d'enseignant.

M. Thomas Östros, ministre de l'Éducation et de la Science de Suède, a identifié les éléments clefs de nature à garantir l'efficacité des enseignants :

- un programme bien structuré et systématique d'amélioration de la qualité pour tous les établissements scolaires ;
- un système plus rigoureux de formation des enseignants qui fasse plus largement appel aux travaux de recherche et aux sciences de l'éducation ;
- la mise en place de programmes de formation des enseignants qui inscrivent la valorisation du personnel enseignant dans une perspective de formation tout au long de la vie ;
- le souci de veiller à ce que les caractéristiques des établissements scolaires efficaces -- personnel de direction compétent ; objectifs clairement définis et largement compris ; engagement en faveur de la participation des élèves et des parents ; autoévaluation critique conduisant à un processus continu d'amélioration -- se retrouvent dans la conception des programmes de formation à l'enseignement et dans les structures de carrière et de rémunération des enseignants.

Les ministres sont parvenus à un certain nombre de conclusions :

- Le recrutement des enseignants, la satisfaction au travail et l'efficacité de l'enseignement, tous ces aspects seront améliorés si on renforce les liens entre le travail des enseignants, les nouvelles connaissances et les travaux de recherche, et si on encourage les établissements scolaires à devenir des organisations apprenantes.
- Les politiques visant à améliorer le recrutement et le maintien en poste des enseignants doivent aussi tenir compte de la nécessité d'assurer une distribution équitable du personnel enseignant parmi les établissements scolaires.
- Les problèmes auxquels sont confrontés les enseignants débutants exigent une attention toute particulière. L'érosion de l'effectif est souvent très forte en début de carrière, ce qui s'explique en partie par le fait que les nouveaux enseignants sont souvent affectés aux postes d'enseignement les plus difficiles. Des programmes structurés d'initiation pratique, qui associent un soutien permanent de la part des instituts de formation des enseignants et de la part d'enseignants expérimentés, appelés à jouer un rôle de mentors, doivent faire partie intégrante d'une carrière d'enseignant.
- Il importe d'améliorer l'image et le prestige de la fonction enseignante. Un certain nombre de pays s'y efforcent en soulignant l'importance de cette fonction pour la nation, ainsi que sa sophistication et sa complexité, outre l'intérêt intellectuel qu'elle peut susciter. Les ministres ont noté que les personnes qui ont les contacts les plus étroits avec le travail des établissements scolaires au quotidien, que ce soit en tant que parents ou en tant qu'employeurs, sont aussi généralement ceux qui ont la vision la plus positive des enseignants, et que c'est une raison supplémentaire de vouloir renforcer les liens entre l'école et le milieu local.
- Il y a amplement avantage à ouvrir d'autres voies d'accès à l'enseignement, en particulier pour des personnes ayant acquis une grande expérience dans d'autres professions et carrières. Non seulement cela peut aider à traiter le problème de la pénurie d'enseignants, mais c'est aussi une façon d'élargir la base de compétences dans les établissements scolaires, ce qui ne peut que profiter aux élèves. Il importe, en particulier, d'introduire davantage de souplesse dans les programmes de formation des enseignants, et de permettre qu'il soit possible de commencer de travailler dans un établissement scolaire tout en suivant, parallèlement, une formation d'enseignant.
- La carrière d'enseignant doit s'envisager dans une logique de formation tout au long

de la vie, ce qui implique d'intégrer formation initiale, initiation pratique et valorisation permanente des compétences, et d'inciter les enseignants à un effort constant d'amélioration et de les accompagner dans ces efforts.

- Le personnel de direction des établissements scolaires exerce une influence très importante sur l'efficacité des enseignants. Un bon encadrement est une stimulation et un soutien à la fois pour les enseignants et pour les élèves. C'est une priorité de premier plan pour les pays de l'OCDE que d'améliorer le recrutement, la formation et le soutien des chefs d'établissement.
- La tendance, généralement encouragée, à une plus grande autonomie des établissements scolaires suppose que les responsables d'établissement et les enseignants acquièrent de nouvelles compétences, notamment sur le plan de la gestion, de l'autoévaluation et des exigences de transparence.
- L'évaluation du travail des enseignants doit largement faire appel à la contribution des enseignants eux-mêmes, utiliser des approches et des sources d'information très diverses, et tenir compte de la situation spécifique des établissements.
- Les problèmes particuliers auxquels on se heurte pour recruter et conserver des enseignants dans des disciplines telles que les mathématiques, les sciences, la technologie et les enseignements professionnels, et pour attirer en plus grand nombre des enseignants hommes et des enseignants issus de minorités, appellent tout un ensemble d'initiatives ciblées. Étant donné les priorités approuvées récemment par les ministres, dans les domaines de la science et de la technologie, il serait particulièrement opportun que la Direction de l'éducation collabore étroitement avec le Comité de la politique scientifique et technologique (CPST).
- Les ministres ont aussi dit leur intérêt pour des travaux en collaboration, au sein de l'OCDE et avec les pays Membres, sur les conséquences des migrations pour le développement de nouvelles compétences chez les enseignants et pour le recrutement et la mobilité des enseignants.
- Il est essentiel que les enseignants et leurs organisations professionnelles soient pleinement associés au débat sur la réforme de l'enseignement et à la mise en oeuvre du changement. Les ministres se sont déclarés attachés à des processus de consultation et de participation, et ont trouvé un encouragement dans les indications données par certains pays concernant les initiatives prises par des organisations d'enseignants pour concevoir de nouvelles approches de l'évaluation des enseignants et des structures de carrière.

Education et cohésion sociale

La réunion des ministres de l'Éducation s'est ouverte par un forum sur l'éducation et la cohésion sociale. Je souhaite remercier la vice-présidente de la réunion, Letizia Moratti, ministre de l'Éducation, de l'Université et de la Recherche (Italie) d'avoir assuré la présidence de cette session. Des membres de la presse et des représentants d'organisations non gouvernementales se sont joints aux ministres.

C'est Robert Putman, professeur de politique publique, Université d'Harvard, qui a fait l'intervention liminaire. Le "capital social" -- c'est-à-dire, les réseaux sociaux, la confiance et la réciprocité -- contribue à la réalisation de l'objectif plus général de la cohésion sociale. Le capital social de type affectif (au sein des communautés) et le capital social de type relationnel (entre les communautés) forment le socle de la cohésion de la société. Les réseaux d'élèves ou d'étudiants, les réseaux d'enseignants et ceux qui relient les établissements d'enseignement aux familles et à la population extérieure, sont autant d'éléments qui jouent en faveur des performances éducatives. Inversement, l'éducation peut étayer le capital social et la cohésion -- par l'instruction civique, par le rôle central que les établissements scolaires peuvent être amenés à jouer dans les activités de proximité et hors programme, et par le travail effectué au sein des établissements d'enseignement. Les liens

noués entre les différents groupes ethniques et diverses communautés sont très importants.

La diversité sociale -- qui se développe dans de nombreux pays par suite de l'immigration, entre autres facteurs -- peut enrichir considérablement la société. Elle peut aussi d'une certaine façon affecter la cohésion sociale. Certaines interventions couronnées de succès ont été notées. Les mesures destinées à améliorer les attentes des enseignants à l'égard des élèves issus des minorités et à les impliquer dans des activités périscolaires et dans des actions de formation tout au long de la vie, sont particulièrement pertinentes. Des données tendent à montrer que l'enseignement dans la langue maternelle et/ou un enseignement bilingue peuvent être parfois efficaces. Dans le cas des populations plus homogènes du point de vue ethnique, la diversité à d'autres égards peut néanmoins soulever des difficultés.

Des approches plus collégiales de la gestion des établissements d'enseignement et une plus grande participation des parents à la chose scolaire peuvent aider à renforcer la cohésion sociale au sein et autour des établissements. Des pratiques pédagogiques, faisant une plus grande place à la coopération, peuvent également créer des liens sociaux dans les établissements scolaires, de même qu'inculquer le sens des relations entre personnes ; il en va de même des activités périscolaires, et notamment des activités sportives, artistiques et de l'instruction civique.

Si les mesures prises dans le domaine de l'éducation sont importantes, la justice et l'équité sociales sont des conditions préalables nécessaires à la cohésion sociale. Dans certains pays, l'une des priorités est en particulier de réduire l'écart entre riches et pauvres, et il arrive que des communautés démunies en milieu rural se heurtent à de réelles difficultés en matière d'éducation, bien que les liens au sein des populations locales et/ou des familles soient forts. Les politiques publiques plus vastes sont souvent l'élément essentiel pour s'attaquer aux iniquités en général. Il peut s'agir, entre autres, de systèmes de protection sociale efficaces et de soutien en faveur de l'accueil et de l'éducation des tout jeunes enfants.

Les systèmes scolaires peuvent créer une culture commune propice à la cohésion. Toutefois, à travers la sélection, l'école peut aussi être source de division au sein de la société -- en fonction du sexe, de la religion, des besoins éducatifs particuliers, de l'âge ou du revenu -- et parfois nuire à la cohésion sociale. Les enjeux pour les pouvoirs publics ne sont pas simples. Les technologies d'information et de communications (TIC) représentent un outil nouveau et puissant pour l'éducation, mais ils génèrent de nouveaux risques d'exclusion liés à la fracture numérique et, dans une certaine mesure, aux moyens de raccorder électroniquement des localités excentrées et isolées.

D'un côté, la qualité et l'excellence et de l'autre, l'équité et la justice doivent interagir pour oeuvrer mutuellement au service des systèmes éducatifs dont elles constituent les objectifs fondamentaux. Elles contribuent aussi à la création du capital social et à la cohésion au sein de la société. En outre, il est essentiel qu'un dispositif d'évaluation permette de mesurer non seulement les résultats de l'enseignement, mais également le renforcement du capital social et de la cohésion au sein de la société ; l'OCDE pourrait apporter son aide à cet égard. Conjugués, ces efforts devraient aider à améliorer la qualité de l'enseignement pour tous.

Dans ses remarques finales, Hugh Brady, Président, University College Dublin, a rattaché le thème du forum aux objectifs plus généraux de l'éducation, notant par exemple comment les réseaux sociaux favorisent l'apprentissage individuel et comment le rôle économique de l'éducation est lié de façon inextricable aux avantages plus vastes qu'elle procure à la société, sous forme notamment de cohésion sociale.

L'éducation au service de la citoyenneté démocratique

Berglind Ásgeirsdóttir, Secrétaire général adjoint de l'OCDE, a offert un déjeuner de travail présidé par Thomas Östros, ministre de l'Éducation et de la Science (Suède).

Introduisant la discussion, Maria van der Hoeven, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Science (Pays-Bas), a déclaré que l'idée de citoyenneté demande à être réinventée de manière à refléter les réalités d'une société qui devient de plus en plus diverse et où les liens civiques traditionnels se perdent. Au même titre que les liens entre les citoyens et les pouvoirs publics, les liens entre les citoyens eux-mêmes sont de plus en plus déterminants pour une citoyenneté qui fonctionne. Il faut développer la citoyenneté au travers des relations au sein des établissements scolaires, en encourageant les élèves à s'impliquer dans la vie locale et en promouvant une citoyenneté non pas seulement nationale mais mondiale.

Au cours de la discussion, un certain nombre de problèmes communs ont été mis en évidence :

- L'engagement politique prend aujourd'hui des formes nouvelles : les jeunes se reconnaissent de plus en plus dans des groupes d'intérêt spécifiques plutôt que dans les structures traditionnelles de la vie politique.
- L'éducation doit donner un sentiment d'"appartenance" et d'identification à une génération nouvelle -- dans un monde où les identités régionales, nationales et mondiales se chevauchent de plus en plus.
- La citoyenneté, les valeurs et d'autres conséquences plus vastes de l'enseignement sont difficiles à mesurer (encore que ce ne soit pas impossible), mais ce sont néanmoins des aspects très importants. Viser de tels objectifs dans les établissements scolaires n'est donc pas chose aisée, surtout lorsque le rendement économique n'est pas immédiat.
- Enseigner les valeurs et la responsabilité personnelle soulève des difficultés particulières, non seulement parce que cela pose immédiatement la question de savoir comment communiquer ces valeurs aux enseignants, mais aussi parce que les valeurs ne doivent pas seulement être enseignées mais qu'il faut aussi en faire l'expérience dans le contexte scolaire.

Un certain nombre de suggestions ont été formulées :

- Assurer des compétences de base à tous est essentiel pour asseoir la citoyenneté démocratique.
- La participation des élèves à la gestion des établissements scolaires est importante. Les conseils d'établissement, les parlements de jeunes et, plus récemment, les forums qui utilisent le web sont autant d'instruments pour encourager et développer l'engagement civique et démocratique.
- L'approche pédagogique joue un rôle très important. Le respect des opinions d'autrui peut inspirer les méthodes d'enseignement mises en oeuvre dans les établissements.
- La compréhension pratique, sur le terrain, du milieu et de l'environnement local peut être un moyen efficace pour associer les jeunes à la vie et à la problématique locale.
- Des questions plus controversées, dans certains pays, concernent l'acceptation des écoles confessionnelles -- (ainsi, d'ailleurs, que d'autres établissements s'adressant à des groupes spécifiques) -- dans le secteur public, et la possibilité d'abaisser l'âge du droit de vote pour encourager la participation.
- L'évaluation des compétences, capacités et expériences acquises dans un contexte

informel a aussi été jugée pertinente.

Activités futures

Le Conseil de l'Europe, travaillant avec d'autres organisations internationales, entend déclarer 2005 " Année européenne de la citoyenneté par l'éducation ", ce qui ouvrira la possibilité d'une plus large coopération internationale en liaison avec cette initiative. On a noté l'intérêt que pourraient présenter de futurs travaux de l'OCDE dans ce domaine. L'échange de pratiques optimales est important pour élargir la coopération internationale.

Noel Dempsey
Membre du Parlement
Ministre de l'Éducation et de la Science
Irlande

Pour des informations complémentaires, consultez le site www.oecd.org/edumin2004-fr

Aussi disponible : [Meeting of OECD Education Ministers - Raising the Quality of Learning for All - Chair's Summary \(Anglais\)](#)